

« MGAC »

S.A.R.L. à associé unique
au capital de 786.600 €

Siège social : 20 bis rue de Tertry - 02490 CAULAINCOURT

R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

COMPTES ANNUELS

Clos au 31 Décembre 2024

Pour copie certifiée conforme
Par la Gérance

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'X' or 'K' shape with a loop at the bottom right.

SARL MGAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	261	557	-296	-53
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 814 818	4 814 818		
Créances rattachées à des participations	1 236 993	917 906	319 088	35
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		750	-750	-100
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 052 073	5 734 031	318 042	6
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	56 500	15 000	41 500	277
Avances et acomptes versés sur commandes	563		563	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	36 000	36 000		
Autres (3)	20 521	739	19 782	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	55 799	60 045	-4 247	-7
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 382	111 784	57 598	52
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 221 455	5 845 815	375 640	6

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

SARL MGAC

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

PASSIF	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 786 600)	786 600	786 600		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	78 660	78 660		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 081 158	2 816 523	264 634	9
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	626 649	264 634	362 015	137
SITUATION NETTE	4 573 067	3 946 418	626 649	16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 573 067	3 946 418	626 649	16
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 620 342	1 829 535	-209 193	-11
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 098	28 598	-13 500	-47
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 310	5 258	52	1
Dettes fiscales et sociales	7 638	36 006	-28 368	-79
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 648 387	1 899 397	-251 010	-13
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 221 455	5 845 815	375 640	6
(1) Dont à plus d'un an	1 280 297	1 612 933		
(1) Dont à moins d'un an	368 090	286 464		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	100			
(3) Dont emprunts participatifs				

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 000	6			25 000	
Production vendue (biens et services)	360 350	94	360 000	100	350	
Montant net du chiffre d'affaires	385 350	100	360 000	100	25 350	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	4		7		-3	-45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	385 354	100	360 007	100	25 347	7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	59 000	15			59 000	
Variation de stocks	-41 500	-11			-41 500	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	35 941	9	51 071	14	-15 130	-30
Impôts, taxes et versements assimilés	399		753		-354	-47
Salaires et traitements	161 202	42	159 024	44	2 178	1
Charges sociales	3 530	1	14 240	4	-10 710	-75
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	296		296			
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		1		1	79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	218 870	57	225 385	63	-6 515	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	166 484	43	134 622	37	31 862	24
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	458 500	119			458 500	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	284 162	74	244 666	68	39 495	16
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 314	5	11 116	3	8 198	74
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	761 976	198	255 783	71	506 193	198
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	200 000	52			200 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	43 765	11	47 989	13	-4 224	-9
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	243 765	63	47 989	13	195 776	408
RÉSULTAT FINANCIER	518 211	134	207 793	58	310 417	149
RÉSULTAT COURANT avant impôts	684 695	178	342 415	95	342 279	100
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 989	1	1 038		951	92
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 989	1	1 038		951	92
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	813				813	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	813				813	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 176		1 038		138	13
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	59 221	15	78 819	22	-19 598	-25
TOTAL DES PRODUITS	1 149 318	298	616 827	171	532 491	86
TOTAL DES CHARGES	522 669	136	352 193	98	170 476	48
Bénéfice ou Perte	626 649	163	264 634	74	362 015	137

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 221 454,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 626 649,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages

de 3 à 5 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL MGAC

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MODALITE D'APPLICATION

Pour l'application des règlements, l'entreprise a choisi :

la méthode prospective

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2023

Au 31/12/2024

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée



Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.



Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges.



Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée



Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.



Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.



Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.



Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 167,50		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 167,50		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 732 724,00		519 087,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750,00		
		TOTAL	5 733 474,00		519 087,00
TOTAL GENERAL			5 735 641,50		519 087,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			2 167,50	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			2 167,50	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				6 251 811,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			750,00		
		TOTAL		750,00	6 251 811,00	
TOTAL GENERAL				750,00	6 253 978,50	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immob. corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 610,34	295,83		1 906,17
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 610,34	295,83		1 906,17
TOTAL GENERAL	1 610,34	295,83		1 906,17

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

il a été pratiqué une dépréciation du compte courant de la société AMBRE SARL à hauteur de 200k€ compte tenu du montant des capitaux propres -181K€ au 31.12.24

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres		200 000,00		200 000,00
TOTAL		200 000,00		200 000,00
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL		200 000,00		200 000,00

LOCATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LOCATIONS

Le montant des locations s'élève à 11912.70 il s'agit principalement de locations de box et pensions pour les chevaux.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATIPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 89430485	4 510 000,00	1 206 049,00	70,00	958 179,00
DE BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02	9 148,00	156 143,98	95,00	107 577,50
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
A2L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 8196139	1 000,00	-311 823,90	10,00	
AMBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	205 000,00	-385 826,00	48,78	-217 828,00
SARL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 0	7 622,00	93 826,00	50,00	-9 722,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

ATIPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 894304856	4 510 000,00	1 206 049,00	70,00	3 655 000,00	3 655 000,00	332 500,00	125 000,00	1 919 106,76	958 179,00	458 500,00
DE BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02590 ETREILLERS - 378649081	9 148,00	107 668,98	95,00	893 418,00	893 418,00	614 349,60		997 983,96	107 577,50	284 161,81

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

A2L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 819613951	1 000,00	-311 823,90	10,00	100,00	100,00	50 155,04		8 900,00		
AMBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	205 000,00	-385 826,00	48,78	100 000,00	100 000,00	219 627,28	30 000,00	2 695,00	-217 828,00	
SARL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 02590 ETREILLERS - 378649131	7 622,00	-28 688,00	50,00	166 000,00	166 000,00			123 253,00	-9 722,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au § A :

- a. Filiales françaises
- b. Filiales étrangères

2. Participations non reprises au § A :

- a. Dans des sociétés françaises
- b. Dans des sociétés étrangères

Capital (b)

Réserves et report
à nouveau avant
affectation des résultats
(b) (10)Quote-part du capital
détenu en %Valeurs comptables
des titres détenus
(/) (8)

Brute

Nette

Prêts et avances consentus
par la société et non
encore remboursés
(/) (9)Montant des cautions et
avals donnés par
la société (/)Chiffre d'affaires hors taxes
du dernier exercice écoulé
(/) (10)Résultats (bénéfice
ou perte du dernier
exercice clos) (/) (10)Dividendes encaissés
par la société au cours
de l'exercice (/)

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SARL MGAC

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	1 436 993,27		1 436 993,27
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 000,00	36 000,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	36,71	36,71	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 599,00	19 599,00	
	Etat & autres	885,00	885,00	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		1 493 513,98	56 520,71	1 436 993,27
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	19 313,79
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	19 313,79

SARL MGAC

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	7 866,00	100,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	786 600,00			786 600,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	78 660,00			78 660,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 816 523,20	264 634,42		3 081 157,62
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	264 634,42	626 649,46	264 634,42	626 649,46
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 946 417,62	891 283,88	264 634,42	4 573 067,08

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 620 341,61	340 044,31	1 227 215,70	53 081,60
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 310,00	5 310,00		
Personnel & comptes rattachés		482,85	482,85		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		696,17	696,17		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	6 367,64	6 367,64		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	90,89	90,89		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		15 098,26	15 098,26		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 648 387,42	368 090,12	1 227 215,70	53 081,60
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	208 351,34			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 308,28
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 190,00
Dettes fiscales et sociales	695,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 193,58

SARL MGAC
ENGAGEMENTS
Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATIPIIC :

- Le cautionnement consenti le 14 Juin 2021 au profit de la société « **ATIPIIC** » pour un emprunt contracté auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE d'un montant de 1.250.000,00 €, en vue de financer l'acquisition de titres dans la société « LA FERME NEUVE », à concurrence de 10 % du montant de l'emprunt soit la somme de 125.000,00 €.
- Le nantissement (#164202) : Nantissement en 1er rang pour 900 000€ contracté pour le financement des actions ATIPIIC.

SCEA DE BEAUVILLERS :

- Le nantissement pris en date du 27 Février 2020 sur les 564 parts sociales détenues par notre société dans la société « SCEA DE BEAUVILLERS », en vue de garantir le financement réalisé par notre société relatif à l'acquisition desdites parts sociales.

AMBRE :

- Le cautionnement autorisé le 16 Juillet 2020, et consenti au profit de la société « **AMBRE** » d'un emprunt souscrit auprès du CIC d'un montant de 30.000 €, à concurrence de la somme de 30.000 € en principal, plus intérêts, pénalités, frais et accessoires.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	95 928,23					95 928,23
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	95 928,23					95 928,23
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	95 928,23					95 928,23

SARL MGAC

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	1,00	2,00
Ingénieurs et cadres	1,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

M G A C

**SARL A ASSOCIE UNIQUE
AU CAPITAL DE 786 600 €**

Siège social : 20 bis rue de Tertry
02490 CAULAINCOURT

RCS SAINT QUENTIN 801 376 450
SIRET 801 376 450 00038
APE 6420Z

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024



**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES**

15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00
E-mail : vdb@vdbassociates.fr
web : vdbassociates.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

A l'Associé Unique de la Société MGAC,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 26 septembre 2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société MGAC, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L.821-57 du Code de Commerce. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées en annexe « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce.

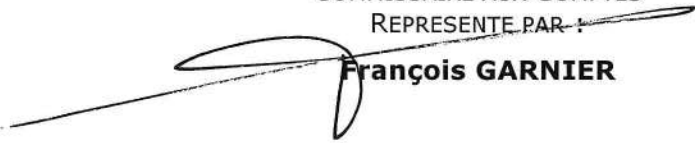
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé Unique.

Fait à DURY, le 12 juin 2025

VDB ASSOCIES

COMMISSAIRE AUX COMPTES

REPRESENTE PAR :

 **François GARNIER**

ANNEXE :

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour trois exercices prévue à l'article L. 821-57 du code de commerce, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTES ANNUELS

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Variation en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus				
Autres immobilisations corporelles	261	557	-296	-53
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 814 818	4 814 818		
Créances rattachées à des participations	1 236 993	917 906	319 088	35
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières		750	-750	-100
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	6 052 073	5 734 031	318 042	6
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	56 500	15 000	41 500	277
Avances et acomptes versés sur commandes	563		563	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés (3)	36 000	36 000		
Autres (3)	20 521	739	19 782	
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	55 799	60 045	-4 247	-7
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	169 382	111 784	57 598	52
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	6 221 455	5 845 815	375 640	6

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

PASSIF

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 786 600)	786 600	786 600		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	78 660	78 660		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	3 081 158	2 816 523	264 634	9
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	626 649	264 634	362 015	137
SITUATION NETTE	4 573 067	3 946 418	626 649	16
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 573 067	3 946 418	626 649	16
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	1 620 342	1 829 535	-209 193	-11
Emprunts et dettes financières diverses (3)	15 098	28 598	-13 500	-47
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 310	5 258	52	1
Dettes fiscales et sociales	7 638	36 006	-28 368	-79
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 648 387	1 899 397	-251 010	-13
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	6 221 455	5 845 815	375 640	6
(1) Dont à plus d'un an	1 280 297	1 612 933		
(1) Dont à moins d'un an	368 090	286 464		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	100			
(3) Dont emprunts participatifs				

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	25 000	6			25 000	
Production vendue (biens et services)	360 350	94	360 000	100	350	
Montant net du chiffre d'affaires	385 350	100	360 000	100	25 350	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	4		7		-3	-45
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	385 354	100	360 007	100	25 347	7
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	59 000	15			59 000	
Variation de stocks	-41 500	-11			-41 500	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	35 941	9	51 071	14	-15 130	-30
Impôts, taxes et versements assimilés	399		753		-354	-47
Salaires et traitements	161 202	42	159 024	44	2 178	1
Charges sociales	3 530	1	14 240	4	-10 710	-75
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	296		296			
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		1		1	79
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	218 870	57	225 385	63	-6 515	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	166 484	43	134 622	37	31 862	24
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	458 500	119			458 500	
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	284 162	74	244 666	68	39 495	16
Autres intérêts et produits assimilés (3)	19 314	5	11 116	3	8 198	74
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	761 976	198	255 783	71	506 193	198
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	200 000	52			200 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	43 765	11	47 989	13	-4 224	-9
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	243 765	63	47 989	13	195 776	408
RÉSULTAT FINANCIER	518 211	134	207 793	58	310 417	149
RÉSULTAT COURANT avant impôts	684 695	178	342 415	95	342 279	100
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 989	1	1 038		951	92
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 989	1	1 038		951	92
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	813				813	
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	813				813	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 176		1 038		138	13
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	59 221	15	78 819	22	-19 598	-25
TOTAL DES PRODUITS	1 149 318	298	616 827	171	532 491	86
TOTAL DES CHARGES	522 669	136	352 193	98	170 476	48
Bénéfice ou Perte	626 649	163	264 634	74	362 015	137

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 221 454,50 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 626 649,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages

de 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement ne sont pas incorporés dans les coûts des immobilisations et sont comptabilisés en charges.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SARL MGAC

SUIVI DES OPTIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

MODALITE D'APPLICATION

Pour l'application des règlements, l'entreprise a choisi :

la méthode prospective

SUIVI DES OPTIONS

Au 31/12/2023

Au 31/12/2024

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Entité non concernée

☒

☒

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport

Entité non concernée

☒

☒

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations incorporelles et corporelles

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont comptabilisés en charges.

☒

☒

Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur les immobilisations financières (titres) et titres de placement sont comptabilisés en charges.

☒

☒

Traitement comptable des coûts de développement

Entité non concernée

☒

☒

Traitement des charges financières

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations et stocks, et sont comptabilisés en charges.

☒

☒

Amortissement des biens non décomposables

Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

☒

☒

Amortissement des biens décomposables

Aucune immobilisation n'est concernée.

☒

☒

Composants de 2eme catégorie, dépenses pluri annuelles de gros entretien ou grandes révisions

Entité non concernée

☒

☒

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
CORP.	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
		Inst. générales, agencés & aménagés divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 167,50		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	2 167,50		
FIN.	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 732 724,00		519 087,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		750,00		
		TOTAL	5 733 474,00		519 087,00
TOTAL GENERAL			5 735 641,50		519 087,00

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORP.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORP.	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier			2 167,50	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			2 167,50	
FIN.	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				6 251 811,00	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			750,00		
		TOTAL		750,00	6 251 811,00	
TOTAL GENERAL				750,00	6 253 978,50	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 610,34	295,83		1 906,17
Emballages récupérables divers				
TOTAL	1 610,34	295,83		1 906,17
TOTAL GENERAL	1 610,34	295,83		1 906,17

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

il a été pratiqué une dépréciation du compte courant de la société AMBRE SARL à hauteur de 200k€ compte tenu du montant des capitaux propres -181K€ au 31.12.24

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs				
Matériel de transport				
corporelles				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres		200 000,00		200 000,00
TOTAL		200 000,00		200 000,00
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL		200 000,00		200 000,00

LOCATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

LOCATIONS

Le montant des locations s'élève à 11912.70 il s'agit principalement de locations de box et pensions pour les chevaux.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
ATIPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 89430485	4 510 000,00	1 206 049,00	70,00	958 179,00
DE BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02	9 148,00	156 143,98	95,00	107 577,50
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
A2L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 8196139	1 000,00	-311 823,90	10,00	
AMBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	205 000,00	-385 826,00	48,78	-217 828,00
SARL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 0	7 622,00	93 826,00	50,00	-9 722,00
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

ATIPIC - 1 RUE ARTHUR RIMBAULT 80400 HAM - 894304856	4 510 000,00	1 206 049,00	70,00	3 655 000,00	3 655 000,00	332 500,00	125 000,00	1 919 106,76	958 179,00	458 500,00
DE BEAUVILLERS - 29 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 02590 ETREILLERS - 378649081	9 148,00	107 668,98	95,00	893 418,00	893 418,00	614 349,60		997 983,96	107 577,50	284 161,81

2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

A2L - 20 B Rue de Tertry 02490 CAULAINCOURT - 819613951	1 000,00	-311 823,90	10,00	100,00	100,00	50 155,04		8 900,00		
AMBRE - 1 Rue Arthur Rimbaud 80400 HAM - 831768825	205 000,00	-385 826,00	48,78	100 000,00	100 000,00	219 627,28	30 000,00	2 695,00	-217 828,00	
SARL CHARLES LAMBERT - 29 Avenue du Général De Gaulle 02590 ETREILLERS - 378649131	7 622,00	-28 688,00	50,00	166 000,00	166 000,00			123 253,00	-9 722,00	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

9

ISACOMPTA CONNECT - Fiscal - 04/07/2023

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

18/39

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

- 1. Filiales non reprises au § A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
- 2. Participations non reprises au § A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

Capital (b)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (b) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (/) (8)	Prêts et avances consentus par la société et non encore remboursés (/) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (/)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (/) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (/) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (/)
Brute			Nette					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

SARL MGAC

ACTIF CIRCULANT

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	1 436 993,27		1 436 993,27
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	36 000,00	36 000,00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	36,71	36,71	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	19 599,00	19 599,00	
	Etat & autres	885,00	885,00	
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		1 493 513,98	56 520,71	1 436 993,27
renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation		
Financières		
Exceptionnelles		
	TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	19 313,79
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	19 313,79

SARL MGAC

CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	7 866,00	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	7 866,00	100,00

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	786 600,00			786 600,00
Primes liées au capital social				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	78 660,00			78 660,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 816 523,20	264 634,42		3 081 157,62
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	264 634,42	626 649,46	264 634,42	626 649,46
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	3 946 417,62	891 283,88	264 634,42	4 573 067,08

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	1 620 341,61	340 044,31	1 227 215,70	53 081,60
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		5 310,00	5 310,00		
Personnel & comptes rattachés		482,85	482,85		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		696,17	696,17		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv.	Taxe sur la valeur ajoutée	6 367,64	6 367,64		
publiques	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	90,89	90,89		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		15 098,26	15 098,26		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		1 648 387,42	368 090,12	1 227 215,70	53 081,60
renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	208 351,34			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 308,28
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 190,00
Dettes fiscales et sociales	695,30
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 193,58

SARL MGAC

ENGAGEMENTS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ATIPIIC :

- Le cautionnement consenti le 14 Juin 2021 au profit de la société « **ATIPIIC** » pour un emprunt contracté auprès du CREDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE d'un montant de 1.250.000,00 €, en vue de financer l'acquisition de titres dans la société « LA FERME NEUVE », à concurrence de 10 % du montant de l'emprunt soit la somme de 125.000,00 €.
- Le nantissement (#164202) : Nantissement en 1er rang pour 900 000€ contracté pour le financement des actions ATIPIIC.

SCEA DE BEAUVILLERS :

- Le nantissement pris en date du 27 Février 2020 sur les 564 parts sociales détenues par notre société dans la société « SCEA DE BEAUVILLERS », en vue de garantir le financement réalisé par notre société relatif à l'acquisition desdites parts sociales.

AMBRE :

- Le cautionnement autorisé le 16 Juillet 2020, et consenti au profit de la société « **AMBRE** » d'un emprunt souscrit auprès du CIC d'un montant de 30.000 €, à concurrence de la somme de 30.000 € en principal, plus intérêts, pénalités, frais et accessoires.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	95 928,23					95 928,23
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	95 928,23					95 928,23
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	95 928,23					95 928,23

SARL MGAC

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	
Organes de direction	
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2024	31/12/2023
Personnel salarié :	1,00	2,00
Ingénieurs et cadres	1,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

« MGAC »
S.A.R.L. à associé unique
au capital de 786.600 €
Siège social : 20 bis rue de Tertry - 02490 CAULAINCOURT

R.C.S. SAINT QUENTIN 801.376.450

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 Juin 2025

Décision proposée et votée par l'associé unique en date du 27 juin 2025 :

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2024**, et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport de gestion et les comptes annuels de cet exercice, lesquels font apparaître un bénéfice net comptable d'un montant de **SIX CENT VINGT-SIX MILLE SIX CENT QUARANTE NEUF EUROS (626.649 €)**.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Associé Unique constate qu'aucune dépense ni charge visée par l'article 39-4 dudit code n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

En conséquence l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Gérant